

**Association Générale
des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit**
945, chemin Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6
Téléphone : (450) 679-7375 Télécopieur : (450) 646-6329
Site internet : www.agecem.org

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
tenue le 26 septembre 2001 à 13h30 à la salle Pratt&Whitney du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Vincent Duval à 13h30.

1. Ouverture de l'assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Maxime Bargiel

Appuyé par Benoît Tessier

«De nommer Antoine Leroux-Chartré comme président d'assemblée»

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Maxime Bargiel

Appuyé par Benoît Tessier

«De nommer Vincent Duval comme secrétaire d'assemblée»

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Hausse de cotisation

Jean-Philippe Dallaire indique que l'AGECEM vient de se doter d'un plan de développement. De plus, la hausse de cotisation est nécessaire à cause de plusieurs autres facteurs. Premièrement, une baisse des revenus est appréhendée. En effet, une baisse de l'effectif étudiant assez marquée est déjà commencée et va se poursuivre; un creux va être atteint en 2004. Par la suite, l'effectif étudiant va remonter jusqu'en 2007 pour atteindre le niveau actuel. Aujourd'hui, l'effectif étudiant

est déjà en baisse et puisque la cotisation est le seul revenu stable et constant de l'association, nos revenus sont donc en baisse et ce pour plusieurs années encore.

Un autre facteur incite l'AGECEM à augmenter sa cotisation : Il n'y a pas de baisse de la demande monétaire. Les organismes ont toujours les mêmes besoins. En effet, le poste budgétaire des subventions est souvent au minimum. Leurs besoins sont identiques puisque l'équipement informatique demeure le même à entretenir. En effet, ce dernier doit être constamment renouvelé et cela demande des ressources. De plus, notre imprimante va bientôt rendre l'âme. Cela constitue une grande dépense que nous ne sommes pas en mesure d'assumer.

Les postes qui écopent des coupures sont souvent les projets spéciaux ainsi que les subventions aux organismes qui ont été coupés de 600\$ chacun. L'on peut voir que le niveau de subvention aux organismes suit la courbe des effectifs étudiants. De plus, le nombre d'organismes est aussi en hausse.

Un autre facteur à considérer porte sur les étudiants de soir. À la dernière assemblée, il y a eu un avis de motion pour consulter les étudiants de soir. Ces derniers se sont révélés intéressés à nos services. Des mesures seront donc prises pour qu'ils puissent bénéficier de nos services. Selon nos calculs, les étudiants de soir auraient accès à 50 % de nos services. Il faut donc reconsidérer la cotisation des étudiants de soir pour qu'elle corresponde à l'utilisation de nos services.

Vu que les revenus sont en baisse et les dépenses constantes, les postes budgétaires sont sur le point d'être défoncés, nous avons été obligés de prendre des mesures drastiques. L'AGECEM veut être en mesure de maintenir ses services actuels et d'améliorer la situation selon les axes du plan de développement.

Il y a présentation d'un budget prévisionnel auprès la hausse de la cotisation.
Présentation des besoins de cotisation d'après le budget type.

Il est proposé par Maxime Bargiel
Appuyé par Louis Dufresne

« D'augmenter la cotisation pour les étudiants inscrit de jours à temps plein et à temps partiel de 13.75 à 20.00 \$ et de 2.50 à 10.00 \$ pour les étudiants inscrit et à temps plein temps partiel le soir par session »

Maxime Bargiel se présente pour la proposition. Il indique que l'avantage de la hausse de cotisation permettra aux organismes d'avoir accès à plus de ressources, dont des ordinateurs.

Mélisa Saint-Onge se présente pour la proposition. Toutefois, elle indique que le montant est élevé par rapport aux résultats tangibles obtenus.

La proposition est amendée par Mélisa Saint-Onge
Aucun appui n'est donné

« De changer le montant de la hausse de cotisation à 4.00\$ au lieu de 6,25\$ »

La proposition est rejetée car elle n'a pas d'appui

Jonathan Dubuc demande quelles mesures ont été entreprises pour éviter la hausse de cotisation. Il demande s'il y a eu un effort de fait.

Jocelyn Caron répond que Québec offre plusieurs projets qui vont en ce sens et que nous avons trouvé plusieurs autres sources de financement. D'ailleurs, un point du plan de développement traite du sujet, notamment la permanence d'été. Il précise que l'AGECEM ne considère pas les étudiants comme des « vaches à lait » mais que l'argent recueilli retourne aux étudiants.

Guillaume Lemais demande si la cotisation est haute par rapport aux autres association.

Jocelyn Caron répond que l'on se situe dans la moyenne haute. Cependant, il indique que certaine association n'ont pas de grosse cotisation et que par le fait même il n'ont pas de moyen.

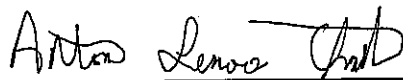
La proposition est adopté à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal séance tenante

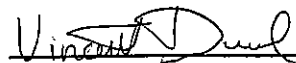
Il est proposé par Maxime Bargiel
Appuyé par Alexandre Chateaneuf
« D'adopter le procès-verbal séance tenante »

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13h50 sur épuisement de l'ordre du jour



Président d'assemblée
Antoine Leroux-Chartré



Secrétaire d'assemblée
Vincent Duval